

SM le Roi préside la signature d'une convention à Casablanca

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-11-2007 23:41:44

SM le Roi Mohammed VI a présidé, mercredi au Palais Royal de Casablanca, la cérémonie de signature d'une convention relative au financement par le Fonds Hassan II pour le Développement économique et social d'un programme d'appui aux réformes structurelles dans les secteurs de l'agriculture, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, l'eau, l'énergie et la formation professionnelle.

Au début de cette cérémonie, M. Abdelouahed Kabbaj, président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, a indiqué dans une allocution que le Fonds Hassan II consacrera une enveloppe globale de 100 millions de dirhams pour financer l'élaboration de plans d'action opérationnels par les départements ministériels en charge des secteurs de l'agriculture, de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de l'énergie et de l'eau.

Ces plans d'action déclineront clairement les stratégies de réformes devant être mises en oeuvre ainsi que les objectifs escomptés, eu égard à leur impact sur les populations concernées et sur l'amélioration de l'environnement socio-économique du Maroc, a-t-il expliqué, ajoutant que ces plans comporteront également un chiffrage du financement nécessaire pour chaque mesure élaborée, un échéancier clair en termes de réalisation des projets à mener, ainsi que les modalités d'évaluation des stratégies proposées. Ces plans d'actions devront être finalisés au cours des cinq prochains mois, a-t-il précisé.

Pour ce faire, a relevé M. Kabbaj, des dispositions administratives spécifiques seront prises pour permettre aux départements ministériels concernés de négocier et de conclure rapidement les contrats encadrant leur collaboration avec les partenaires retenus pour la réalisation de ces plans d'action.

Il a, dans ce sens, précisé que le Fonds Hassan II jette les bases d'une nouvelle approche dans son accompagnement de la dynamique de réforme continue entreprise par SM le Roi, ajoutant qu'à travers cette initiative le Fonds confirme son rôle de catalyseur du développement économique et social du pays.

Il a rappelé que, depuis sa création, le Fonds Hassan II contribue au soutien du gouvernement par une enveloppe de 18 milliards de DH dans les domaines des autoroutes, des ports, des chemins de fer, de l'habitat, de la promotion de l'investissement privé dans les secteurs du tourisme, de l'industrie et du développement social et culturel à travers diverses interventions.

M. Kabbaj a souligné que cette nouvelle approche d'intervention déclenchée aujourd'hui, traduit la Haute Vision des réformes stratégiques définies par SM le Roi, correspondant à des secteurs prioritaires dans l'action gouvernementale, dont la nature est propice à la déclinaison opérationnelle rapide de réformes structurantes et permettra d'orienter le secteur agricole vers la diversification des

activités agricoles et d'en moderniser les structures.

Cette nouvelle approche, a ajouté M. Kabbaj, permettra en outre de donner une nouvelle impulsion à la réforme de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à travers l'amélioration de la qualité et la contribution au rayonnement de l'école publique et l'ouverture de nouveaux horizons au secteur de la formation professionnelle pour la diversification des qualifications et des cycles et l'augmentation des capacités d'accueil.

Il a indiqué que conformément aux Hautes orientations royales, ce programme d'appui permettra l'élaboration d'un plan stratégique pour la réforme des secteurs vitaux de l'énergie et de l'eau, à travers le développement des ressources alternatives, la gestion rationnelle de la demande, l'augmentation de la production et une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux.

Et M. Kabbaj de conclure que les orientations clairvoyantes de SM le Roi viennent donner une nouvelle impulsion à la dynamique de larges réformes structurelles inscrites dans le droit fil du projet de société conduit par le Souverain pour un Maroc prospère et solidaire.

Cette convention a été signée par la ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Ahmed Akhchichine, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Aghmani, et du côté du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social par M. Abdelouahad Kabbaj.

Aux termes de cette convention, le Fonds Hassan II s'engage à consacrer une enveloppe globale de 100 millions de DH pour financer l'élaboration de plans d'action opérationnels par les départements ministériels en charge des secteurs suivants : l'agriculture (25 millions de DH), l'éducation nationale et l'enseignement supérieur (25 millions de DH), de l'énergie (20 millions de DH), l'eau (20 millions de DH) et la formation professionnelle (10 millions de DH).

Conformément aux Hautes Instructions Royales, l'appui du Fonds Hassan II vise à doter les secteurs concernés de programmes d'actions articulés autour d'une vision claire des réformes à mener au cours de la législature en cours.

Les plans d'actions financés par le Fonds Hassan II prendront la forme de feuilles de routes opérationnelles déclinées en mesures concrètes et en projets réalisables rapidement.

Ont assisté à cette cérémonie, le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, les Conseillers de SM le Roi, le secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement, M. Abdelkébir Zahoud, et la secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement scolaire, Mme Latifa Abida

MAP